

DEPARTEMENT DE LA SOMME



Commune d'AMIENS

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Pièce 5 : Annexes

### E - Obligations et informations diverses

#### 1 - Etat des connaissances sur l'instabilité des sols

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Approuvé le 22 juin 2006



le Maire  
Gilles de Robien

S.O.R.E.P.A

99 rue de Vaugirad - 75 006 - PARIS

Tél : 01.42.22.61.22 - Fax : 01.45.48.23.92

E-mail : sorepa@worldonline.fr



HUBERT CONSULTANT

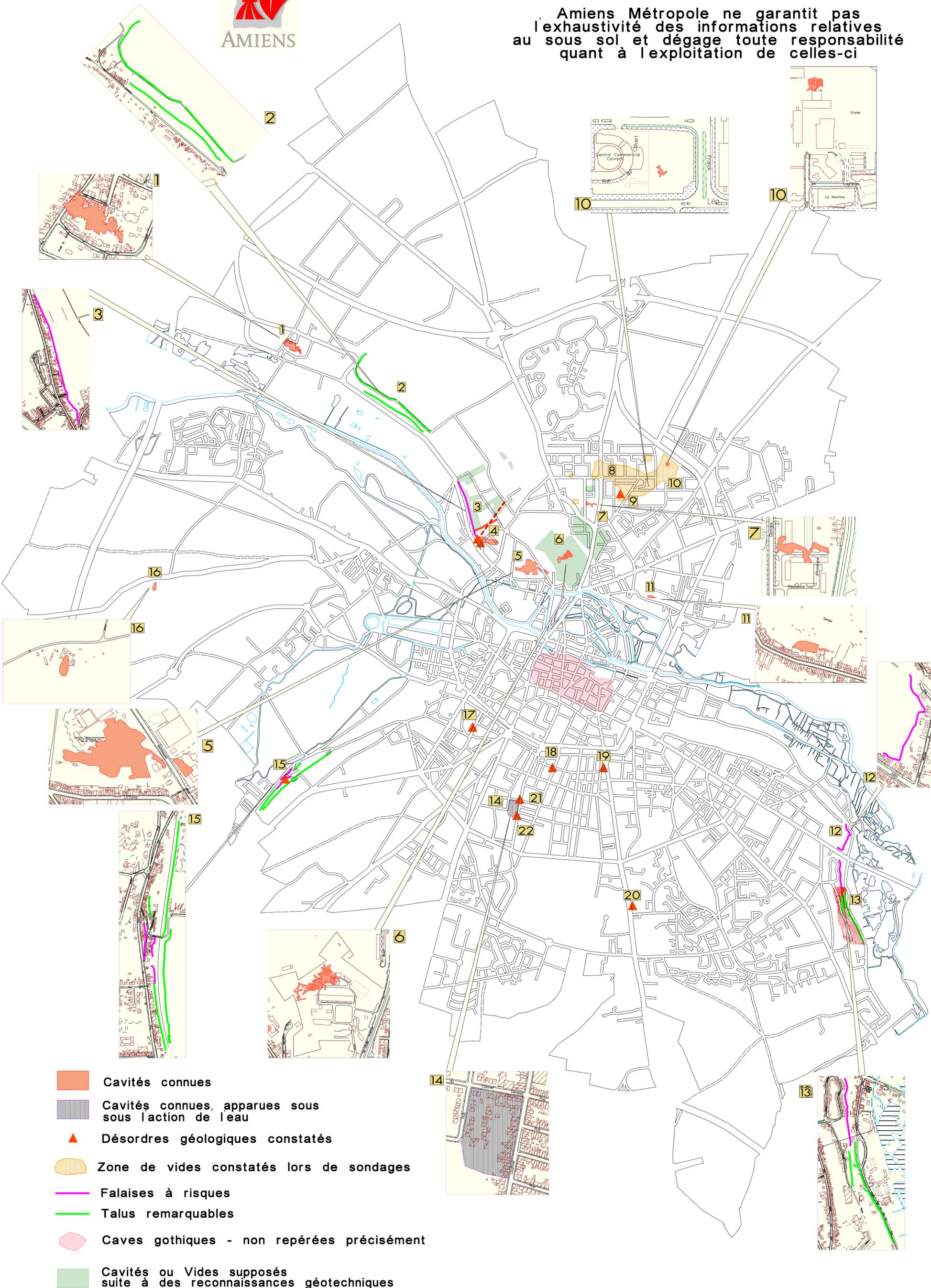
73 boulevard Richard Lenoir - 75 011 - PARIS

Tél : 01.43.71.04.20

E-mail : hubertlaurence@wanadoo.fr



Amiens Métropole ne garantit pas l'exhaustivité des informations relatives au sous sol et dégage toute responsabilité quant à l'exploitation de celles-ci



- Cavités connues
- Cavités connues, apparues sous l'action de l'eau
- Désordres géologiques constatés
- Zone de vides constatés lors de sondages
- Falaises à risques
- Talus remarquables
- Caves gothiques - non repérées précisément
- Cavités ou Vides supposés suite à des reconnaissances géotechniques